

## Les soldes d'hiver ont bu la tasse Omicron

Plombés par la vigueur de l'épidémie du Covid et le variant Omicron, les soldes d'hiver, qui se sont finis le 8 février, ont déçu les commerçants. Si le télétravail, imposé jusqu'au 2 février, est largement mis en cause, il n'explique pas la mauvaise tenue des ventes en ligne.



L'Alliance du commerce (grands magasins, habillement, chaussure) a relevé une baisse de 17 % du chiffre d'affaires lors des soldes d'hiver 2022 par rapport à 2019. (Fred MARVAUX/REA)

Par **Les Echos**

Publié le 9 févr. 2022

Après un [Black Friday mitigé](#) en novembre, des soldes d'hiver décevants en février. Selon les premières données de terrain, les ventes n'ont pas été à la hauteur des espérances. Parmi les coupables, le retour du télétravail, en raison du variant Omicron, à en croire des représentants de commerçants, lesquels demandent des aides supplémentaires de la part du gouvernement.

« Ce n'est pas un bon cru. On a cumulé l'ambiance sanitaire qui perdure, le télétravail généralisé qui soustrait des consommateurs dans les villes, et l'éternelle rengaine au fil des saisons voulant que les soldes perdent de leur valeur en raison

des ventes privées et des diverses opérations de promotion », a résumé ce mercredi à l'AFP Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France, qui représente les indépendants.

## **Le e-commerce aussi touché**

Il indique que dans la chaussure et le prêt-à-porter, « la baisse de chiffre d'affaires s'établit entre 20 à 35 % » en comparaison avec les périodes similaires « cumulées » de 2019 et 2020. « On a une baisse de 17 % du chiffre d'affaires par rapport à 2019 et une chute du trafic en magasin de 28 % », renchérit Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du commerce (grands magasins, habillement, chaussure) ; il a interrogé, avec Retail Int., un panel d'une quarantaine d'enseignes représentatives du marché de l'habillement.

Signe que le travail à la maison a pesé, Yohann Petiot note « une légère augmentation d'activité pour la dernière semaine des soldes » suite à la levée du télétravail obligatoire le 2 février. Ont également joué « l'absence des touristes et les tensions sur le pouvoir d'achat », met en avant la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France. Elle évoque des soldes « décevants » et cite une enquête réalisée auprès de 300 commerçants parisiens selon laquelle pour 40 % d'entre eux, les soldes n'ont pas généré de chiffre d'affaires supplémentaire par rapport à un mois normal.

Sur le front du commerce en ligne, la plateforme Webloyalty, en se basant sur 37 e-commerçants parmi les leaders français, a enregistré une baisse de 26 % des commandes comparé à 2021. « Côté panier, les secteurs de la maison (-28 %) et de la mode (-18 %) entament une saison 2022 avec un recul significatif », pointe l'étude.

## **Bilan sur les aides**

Des représentants du secteur devraient être reçus dans quelques jours au ministère de l'Economie et des Finances, selon Francis Palombi, « pour faire un bilan sur les aides ». « Nous réclamons des exonérations fiscales et des mesures pour rallonger les délais de paiement aux fournisseurs. Il n'y a pas que les hôtels, restaurants et les métiers de la nuit. La situation est préoccupante aussi dans nos secteurs », clame-t-il.

« Habituellement, janvier est un mois fort qui permet aux enseignes d'écouler leurs stocks et reconstituer leur trésorerie », ajoute Yohann Petiot. Il demande « la possibilité, pour les entreprises qui le souhaitent, de pouvoir prolonger la période de [remboursement des PGE](#) (prêts garantis par l'Etat) et éviter d'être pris dans un étau de la dette ».